



CFPPA-UFA Sains du Nord

52 rue Jean-baptiste Lebas 59177 Sains du Nord

CONTACT: Responsable de site

cfppa.sains-du-nord@educagri.fr

03.27.59.15.54

wagnonville.fr



Pré Inscription



BTSa GPN / Gestion et Protection de la Nature Par Alternance-Niveau 5 / Code RNCP 38351



OBJECTIFS /

Former des techniciens d'une catégorie socioprofessionnelle émergente, des chargés de mission, des assistants, des éducateurs, des animateurs... En effet, l'environnement, le développement durable et la protection de la nature constituent aujourd'hui un enjeu majeur de notre société. Les mutations et le développement des problèmes environnementaux ont amené à la création de nouveaux métiers très divers liés à la gestion et la protection de la nature. Le BTSa gestion et protection de la nature forme à la mise en œuvre de programmes concernant la gestion d'espaces et de territoires en vue de préserver la biodiversité (faune, flore...) et l'équilibre des écosystèmes.



MOYENS PÉDAGOGIQUES /

- Etablissement situé en territoire **Parc Naturel Régional de l'Avesnois**
- **Atelier TP et matériels filière** : outillage manuel, tracteur, tondeuses, débroussailleuse, broyeur, tronçonneuse, désherbeur thermique, souffleur, outillage pour l'entretien du matériel,
- **L'exploitation de la ferme du DÉFRICHÉ**
Support pédagogique du centre de formation :
E3 ruches, 2 vergers hautes tiges (4ha), 3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies.
- **Chantiers extérieurs**
- **Visites et Partenariats** avec les entreprises, les collectivités et organisme rattachés à la filière.
- **Les périodes de stages** font l'objet de visites de la part de l'équipe pédagogique.



FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée /

cf : grille de salaire apprentissage sur notre site Internet, [onglet Infos pratiques/apprentissage](#)

Apprentissage :

Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti. Nombreuses aides à l'apprentissage.

Formation Continue : Selon devis



ADMISSION /

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation :

- pas de limite d'âge.

Prérequis : titulaire d'un Baccalauréat ou équivalence

Modalité d'accès :

- Procédure **Parcoursup** et/ou candidature spontanée
- entretien de motivation, vérification des prérequis.
- nécessité de conclure un contrat avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

+ de Renseignements

Contactez le centre de formation (CFPPA-UFA) au 03.27.59.15.54.

INFORMATIONS PRATIQUES



- Gare à 200 mètres de l'établissement (lignes en provenance de Lille et Valenciennes).
- Bus desservant Avesnes sur Helpe et Fourmies, les bus 402 et 402E en provenance de Louvroil, Hautmont, Saint Rémy du Nord, Boussoies, Jeumont, Cousolre...).
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).
- Places de parking en face de l'établissement
- Site accessible aux personnes en situation de handicap

**IMMERSION POSSIBLE
PRENDRE CONTACT
AVEC LE CENTRE**



ORGANISATION DE LA FORMATION/

Durée : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation
 1ère Année : 675 h / 2ème Année : 675 h.
Le rythme de l'alternance : 2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.
 35h/ semaine en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

3 épreuves terminales, au coefficient 1, sont accessibles seulement si la moyenne CCF des épreuves techniques est d'au moins 10/20. Les moyennes terminales techniques doivent générer une moyenne d'au moins 10/20 pour prétendre obtenir l'examen, au cumul des CCF techniques.

Modalités d'adaptation à la formation :

VAA-Validation d'Acquis Académiques
 Candidats RQTH : allongement du parcours possible

Blocs de compétences	
Tronc commun	
B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
B2	Construire son projet personnel et professionnel
B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés
Spécifiques du BTSa Gestion et Protection de la Nature	
B4	Réaliser une expertise naturaliste
B5	Conduire une opération de gestion environnementale
B6	Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement
B7	Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature
B8	Contribuer au dialogue territorial



DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DU DIPLÔME : Diplôme national d'état du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ans

OBTENTION DU DIPLÔME :

- Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 3 épreuves terminales.



APRÈS LA FORMATION/

NIVEAU DE SORTIE

- Brevet de Technicien Supérieur agricole, niveau 5

POURSUITE D'ÉTUDES

dans les domaines de l'environnement en :

- En Licence, Master
- Diplôme d'ingénieur écologue

DÉBOUCHÉS

Peut exercer son activité dans le secteur associatif (le secteur de la gestion des espaces), le secteur public territorial et d'état par le passage de concours de la fonction publique territoriale, le secteur privé qui comprend des entreprises spécialisées (dans l'aménagement, le génie écologique, les études, le tourisme nature, voire les fermes pédagogiques...), certains organismes agricoles.

Les principaux métiers visés par le diplôme :

- Agent technique de réserve naturelle
- Agent technique environnement
- Garde technicien de réserve naturelle
- Garde littoral/ parc naturel/ forestier - Ecogarde
- Technicien de rivière
- Technicien territorial nature
- animateur d'initiation à la nature
- animateur socio-éducatif



CFPPA-UFA
 INDICATEURS/
 CONDITIONS DE VENTE

